



**Pôle Ressources
Assemblées**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 28 juin 2021 (18h30)
SALLE ETABLE-LA LOMBARDIERE**

Membres titulaires	: 56	
En exercice	: 56	
Membres suppléants	: 23	
Présents	: 36 + 1	
Votants	: 48	
Convocation et affichage	: 22/06/2021	
Président de séance	: Monsieur	Simon
PLENET		
Secrétaire de séance	: Madame	Brigitte
BOURRET		

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Nicole ARCHIER, Assia BAIBEN-MEZGUELDI, Damien BAYLE, Maryanne BOURDIN, Brigitte BOURRET, François CHAUVIN, Nathalie CLÉMENT, Nadège COUZON, Sylvette DAVID, Olivier DE LAGARDE, Christophe DELORD, Gilles DUFAUD, Laurence DUMAS, Christelle ETIENNE, Christian FOREL, Yves FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Denis HONORE, Camille JULLIEN, Thierry LERMET, Sophal LIM, Danielle MAGAND, Edith MANTELIN, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Christian MASSOLA, Catherine MICHALON, Richard MOLINA, Denis NEIME, Martine OLLIVIER, Agnès PEYRACHE, Ronan PHILIPPE, Simon PLENET, Yves RULLIÈRE, René SABATIER, Denis SAUZE.

Etaient présents en qualité de conseillers suppléants : Danielle SERILLON.

Pouvoirs : Carlos ALEGRE (pouvoir à Simon PLENET), Stéphanie BARBATO-BARBE (pouvoir à Assia BAIBEN-MEZGUELDI), Jean-Yves BONNET (pouvoir à Brigitte BOURRET), Sylvie BONNET (pouvoir à Sylvette DAVID), Clément CHAPEL (pouvoir à Antoine MARTINEZ), Romain EVRARD (pouvoir à François CHAUVIN), Cécilia FARRE (pouvoir à Gilles DUFAUD), Jérémie FRAYSSE (pouvoir à Catherine MICHALON), Frédéric GONDRAND (pouvoir à Maryanne BOURDIN), Patrick OLAGNE (pouvoir à Laurent MARCE), William PRIOLON (pouvoir à Martine OLLIVIER).

Etaient absents et excusés : Christian ARCHIER, Hugo BIELLEY, Virginie FERRAND, Dominique MAZINGARBE, Pascal PAILHA, Marc-Antoine QUENETTE, Antoinette SCHERER, Michel SEVENIER, Laurent TORGUE.

**CC-2021-237 - RESSOURCES - BUDGET ANNEXE DES ZONES D'ACTIVITE -
EXERCICE 2020 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION**

Rapporteur : Monsieur Laurent TORGUE

Il appartient au conseil communautaire, en application des dispositions du code général des collectivités territoriales, de se prononcer sur le compte de gestion tenu et présenté par le Comptable Public.

Le compte de gestion de l'exercice 2020 – Budget annexe des Zones d'Activité – est conforme aux écritures de la comptabilité du compte administratif tenu par l'ordonnateur. Il en est de même en ce qui concerne les résultats de clôture.

BUDGET ANNEXE ZONES D'ACTIVITE - COMPTE DE GESTION 2020 - RESULTATS D'EXECUTION

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2019	Part affectée à l'investissement : exercice 2020	Résultat de l'exercice 2020	Résultat de clôture de l'exercice 2020
INVESTISSEMENT	-2 764 097,80 €		440 198,07 €	-2 323 899,73 €
FONCTIONNEMENT	912 999,48 €		-151 688,00 €	761 311,48 €
TOTAL	-1 851 098,32 €	0,00 €	288 510,07 €	-1 562 588,25 €

Source : tableau établi selon état II-2 du compte de gestion de l'exercice 2020

Compte tenu de ce qui précède, le compte de gestion n'appelle ni observation, ni réserve.

VU l'article L2121-31 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,

VU le compte de gestion dressé et présenté par le comptable public,

CONSTATANT que le comptable public a repris dans ses écritures les soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

CONSTATANT que l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2020, retracées dans le compte de gestion 2020, sont conformes au compte administratif 2020.

CONSTATANT que les résultats de clôture 2020 tels qu'ils ressortent du compte de gestion sont identiques à ceux constatés au compte administratif.

DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

DECLARE que le compte de gestion 2020 – budget annexe des Zones d'Activité – n'appelle ni observation, ni réserve.

AUTORISE d'une manière générale Monsieur le Président à prendre toutes les mesures et à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Davézieux le : 30/06/21

Affiché le : 05/07/21

Transmis en sous-préfecture le : 01/07/21

Identifiant télétransmission : 007-200072015-20210628-23751-DE-1-1

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Le Président

Simon PLENET